

Municipalité de Saint-Albert



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT

Avis de motion

Avis de motion est donné par Madame Diane Kirouac, conseillère, que sera adopté le règlement numéro 2016-03 décrétant un emprunt pour l'achat de terrains pour le développement résidentiel.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 1245, rue Principale.

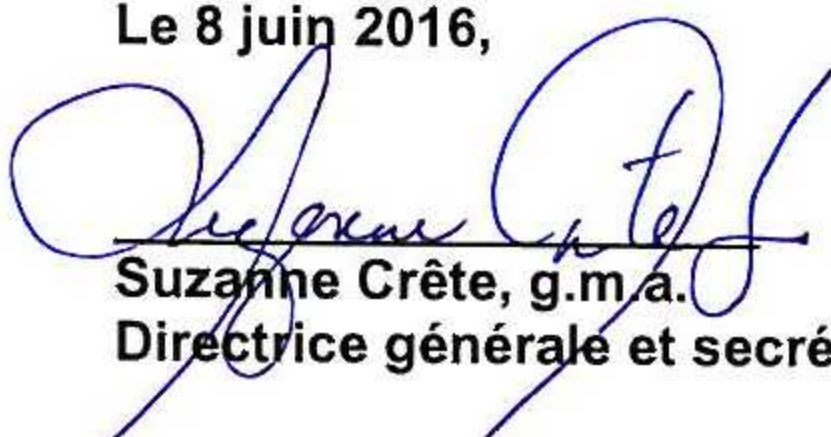
DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, ce 6 juin 2016.


Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication :

Je soussignée, Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Albert, résidant à St-Nobert-d'Arthabaska, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant aux deux endroits sur le territoire définis par résolution.

Le 8 juin 2016,


Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière